

LADAPT VAR SAMSAH

Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés

Pour toutes personnes ayant des séquelles de lésions cérébrales ou un trouble du spectre autistique

EN PRATIQUE

POUR QUI ?

- 25 places pour **toute personne adulte, ayant une lésion cérébrale** quelle qu'en soit l'origine, et qui réside dans l'aire toulonnaise.
- 30 places pour **toute personne présentant un trouble du spectre autistique** et résidant dans l'ensemble des communes de Toulon Provence Méditerranée, de Provence Verte, de la Vallée du Gapeau, de Méditerranée Porte des Maures, du Sud Ste Baume, du Golfe de St Tropez et de Var Estérel Méditerranée.

- L'entrée nécessite une notification de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées). La demande est à formuler auprès de la MDPH du Var
<https://mdph.var.fr/>

QUI CONTACTER ?

- Secrétariat
04 86 87 24 80
samsah83@ladapt.net
www.ladaptvar.net



Les troubles du spectre autistique comme les séquelles liées aux lésions cérébrales sont plus ou moins visibles, sont plus ou moins comprises, et un soutien peut être nécessaire pour organiser sa vie, construire un projet.

Aussi, le SAMSAH est là pour accompagner la personne à :

- Elaborer son ou ses projets et à les réaliser,
- Développer son autonomie au quotidien,
- Identifier et valoriser ses ressources.

Mais aussi soutenir, informer et conseiller l'entourage.

L'accompagnement individualisé et personnalisé s'organise à partir du lieu de vie de la personne et concerne :

- La prévention et la promotion de la santé
- L'insertion sociale et/ou professionnelle dans la mesure du possible
- L'accès ou le maintien en logement autonome
- La sécurisation des périodes de transition (adolescence/âge adulte, vieillissement)
- Le développement de l'autonomie et de l'indépendance
- Le lien avec l'ensemble des acteurs et des intervenants, l'entourage familial et social, les professionnels médicaux et paramédicaux, l'aide humaine...



L'accompagnement au SAMSAH

Face au contexte actuel et aux enjeux futurs, nos valeurs et le sens de nos actions constituent un socle sur lequel notre projet associatif s'appuie pour contribuer à l'émergence d'une société fondée sur le «Vivre ensemble, égaux et différents»

EN PRATIQUE

APRÈS LA NOTIFICATION DE LA MDPH

- Une commission d'admission permet de valider la pertinence de l'accompagnement (adéquation entre les attentes de la personne et les moyens du service à y répondre).
- L'accompagnement varie dans sa durée en fonction du projet défini et peut être interrompu à tout moment.
- Aucune participation financière n'est demandée.

AGRÈMENT SAMSAH

- Le service est financé par l'ARS (agence régionale de santé) et par le département de Var.
- Etablissement médico-social, organisé dans le cadre des lois 2002-2 et 2005

COMMENT S'ORGANISE L'ACCOMPAGNEMENT

Après une phase nécessaire à la création du lien, à l'évaluation des besoins, au recueil des attentes et envies de la personne et éventuellement de son entourage et au repérage des ressources, un projet d'accompagnement personnalisé est co-construit. Les axes et objectifs d'accompagnement s'ancrent dans les demandes, les attentes, les projets de la personne mais également éventuellement dans ceux de l'entourage. Il peuvent concerner tous les domaines : le parcours médical et paramédical, les actes de la vie quotidienne, le déplacement, la gestion administrative et budgétaire, la vie sociale, la formation et la sphère professionnelle, le logement, l'accès aux loisirs et à la culture ...

Le SAMSAH propose entre autres :

- Des entretiens et des accompagnements individuels au domicile, et dans tous les lieux adaptés à la situation et à la demande
- Des activités individuelles et/ou collectives de stimulation et de développement/maintien/renforcement des acquis et compétences
- Des actions de coordination au service du projet de la personne
- Un relais et un soutien à l'entourage

Le service est ouvert toute l'année

UNE EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

...réunit les compétences de multiples professionnels :

- | | |
|-------------------------------------|----------------------|
| - Chef de service | - Médecin |
| - Ergothérapeute | - Infirmière |
| - Educateur spécialisé | - Psychologue |
| - Assistante sociale | - Neuropsychologue |
| - Psychomotricien | - Moniteur éducateur |
| - Accompagnateur éducatif et social | |

complétés par un pôle de compétences supports (direction, secrétariat, comptabilité, informaticien et entretien des locaux)

